



Dettes particuliers par virement bancaire sans acte notarié

Par **tochikane**, le **16/01/2015** à **16:18**

bonjour.rnune personne m'a proposé de l'aide pour payer mes dettes en mai 2014,je n'ai accepté que parcequ'elle a accepté que je paie du mieux que je pourrais, car au rsa avec femme et enfants.rnCette derniere reprend contact avec moi pour me dire de la rembourser cash et rapidement,ce qui n'était pas le cas au début.rnJ'ai refusé,et elle menace d'envoyer ses proches me faire du mal,si je payait pas en 2 semaines.rnAucun écrit entre nous car elle ne l'a pas souhaitée,car je cite "elle me faisait confiance".rnque puis je faire car elle ne veut ni discuter,ni intervention de tiers personnes pour trouver un compromis.rnj'ajoute que cette somme est de 13000euros.rnmerci de me repondre en urgence.rn veuillez agrees mes sinceres salutations.

Par **aguesseau**, le **16/01/2015** à **17:07**

bjr,rnsi vous n'avez établi aucune reconnaissance de dettes, il lui sera difficile de prouver que cette personne vous a effectivement prêté de l'argent.rnpour les menaces, vous pouvez déposer une plainte contre cette personne surtout si vous avez des témoins.rnj'ai du mal à comprendre qu'on prête 13000 € sans faire aucun papier à moins que l'origine de l'argent soit douteuse.rncdt